



l'acsé

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances

Promouvoir l'engagement civil

Le service civil volontaire créé par la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances a pour objectif de permettre à des jeunes, garçons et filles, de 16 à 25 ans révolus, de parcours, de milieux culturels et d'origine diversifiés, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général pour une période de 6, 9 ou 12 mois dans une association, une collectivité territoriale ou un établissement public.

L'Acisé pilote le dispositif et agréé les missions proposées par les structures d'accueil, associations ou structures publiques (communes ou établissements publics). Dans l'attente des nouvelles orientations qui devraient être prises à la suite du rapport de Luc Ferry sur le service civique, l'Acisé poursuit l'animation du service civil volontaire.

Le service civil volontaire est un dispositif ouvert à tous les jeunes, quel que soit leur parcours. Il n'a pas pour vocation l'insertion professionnelle, mais la promotion de l'engagement volontaire des jeunes au service de missions d'intérêt général.

Les missions proposées aux jeunes sont liées à l'environnement, à la solidarité intergénérationnelle, à la culture, à l'éducation, à la lutte contre les exclusions, à la coopération décentralisée, à la sécurité civile, etc. Au total, **9 905 postes** de service civil volontaire

sont ouverts, **97 %** proposés par des associations, **2 %** par des communes et **1 %** par d'autres structures.

Depuis le démarrage du dispositif, l'Acisé a délivré **476 agréments** à des structures souhaitant accueillir des volontaires :

>> 409 associations dont GENEPI, l'AFEV, la Ligue de l'enseignement, Unis-cité, L'Arche, le WWF, la Croix-Rouge, La Ligue pour la protection des oiseaux, SOS Racisme, le secours catholique, les petits Frères des Pauvres, Cotravaux,

>> 21 établissements publics,

>> et 44 communes dont Nogent-sur-marne (Ile-de-France), Rueil-Malmaison (Ile-de-France), Colombes (Ile-de-France), Montfermeil (Ile-de-France), Saint-Quentin (Picardie), Gonfreville L'orcher (Haute-Normandie), Montdidier

Le service civil volontaire met en jeu de nombreux acteurs :

>> le secteur associatif, d'emblée mobilisé sur ce nouveau dispositif,

>> les collectivités locales,

>> les services publics, sollicités notamment pour la participation à la formation civique.

Volontaires à Lille

En s'appuyant sur l'ensemble des services mobilisés autour des problématiques sociales propres aux habitants des quartiers et plus particulièrement sur les agents en contact direct avec le public (référénts seniors, agents LAP*, RGP**, assistantes sociales de la direction de l'action sociale et de l'insertion (DASI), chefs de projet politique de la ville), les « Cellules Solidarité » doivent être en capacité de mieux connaître le territoire, de manière à mieux cibler les personnes a priori isolées et d'être plus réactives quant aux réponses apportées aux demandes exprimées par les habitants.

Concrètement, 10 volontaires sont rattachés au Centre local d'information et de coordination (CLIC). Chaque binôme a comme tuteur un référent senior (assistante sociale). Les 10 autres volontaires sont rattachés à la Direction des Quartiers et chacun d'entre eux a pour tuteur un responsable LAP.

Volontaires à Tours

Le réseau national Compagnons Bâisseurs s'appuie sur le principe d'une pédagogie de mise en situation, de responsabilité individuelle et collective. Le service civil volontaire permet ainsi d'acquérir des expériences de vie nécessaires à la construction de tout individu.

Les volontaires ont travaillé sur des chantiers aussi bien en milieu urbain que rural allant de l'entraide au niveau du bâti en faveur de locataires à des réhabilitations lourdes parfois en milieu insalubre. Ces jeunes ont été sélectionnés sur leur motivation et leur volonté de se rendre utile auprès de familles en grandes difficultés.

* Lieu d'Accueil Polyvalent

** Référent Généraliste de Parcours

(Picardie), le CCAS de Laval (Pays-de-Loire), Juvardeil (Pays de Loire), Epineuil (Bourgogne), Arles-sur-Tech (Languedoc- Roussillon), Rion des Landes (Aquitaine), Badonwiller (Lorraine), etc.

Sur l'ensemble des volontaires recrutés depuis la mise en place du dispositif, **60 %** sont des femmes, la moyenne d'âge est de 21,5 ans, **24,40 %** ont un niveau inférieur au Bac, **34,70 %** ont un niveau Bac, **40,80 %** ont un niveau de l'enseignement supérieur.

Les missions proposées aux volontaires par les associations concernent principalement les domaines suivants :

- >> l'éducation, les sports, les loisirs : **31 %**
- >> la solidarité : **21 %**
- >> la culture : **13 %**
- >> l'environnement : **11 %**
- >> autre : **24 %**

Les organismes du secteur public (collectivités territoriales, EPCI, autres établissements publics ou GIP) proposent des missions aux volontaires essentiellement sur les thématiques suivantes :

- >> l'environnement : **23 %**
- >> la culture : **18 %**
- >> la solidarité : **18 %**
- >> l'éducation, les sports, les loisirs : **16 %**
- >> autre : **25 %**

La formation civique : un élément essentiel

La formation aux valeurs civiques constitue un élément essentiel du service civil volontaire. Elle fait partie des obligations à la charge des structures d'accueil. Ses modalités d'organisation sont laissées à l'appréciation de chaque structure mais elle suppose la mobilisation des responsables de la vie publique. Le programme, intégré dans le dossier de demande d'agrément, est disponible sur **www.lacse.fr**.

Contacts

Département Service civil volontaire
Laurence Vagnier
tél. 01 40 02 73 30